

**Comité technique de suivi de l'opérationnalisation
de la Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles**



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Union européenne

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**VISITE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE DES COMITÉS NATIONAUX DE SUIVI DE LA
DÉCLARATION SUR LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES (DSE) DU BURKINA FASO ET DU MALI**

Bamako, Mali

21 au 27 Juillet 2024



Table des matières

I- CONTEXTE	3
II- LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA VISITE	5
1- La phase protocolaire	5
2- La phase technique	6
2.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier	7
2.2. Atelier : Points saillants des discussions et travaux	8
2.3. Clôture de l'atelier	13
3. Visite terrain à Ségou	14
III- FIN DE LA VISITE ET BILAN	15
CONCLUSION	16
Annexes	17

I- CONTEXTE

Depuis plusieurs années, les pays du Sahel Central sont confrontés à une insécurité croissante résultant de conflits armés. Ces conflits se caractérisent par des attaques délibérées contre les civils et les infrastructures civiles, y compris les écoles et les universités, qui entraînent des répercussions à long terme sur les élèves, les enseignants et les infrastructures. Dans tout le Sahel, les attaques contre les écoles ont donné lieu à des scènes de désolation, avec des écoles fermées, des biens scolaires détruits, du personnel et des élèves enlevés, blessés, voire tués, et des milliers d'enfants privés de leur droit à l'éducation. En début d'année 2024, près de 8266 écoles restaient fermées dans la région (5 319 au Burkina Faso, 1960 au Mali, 987 au Niger)¹ comme conséquence directe des attaques de groupes armés non identifiés ou du climat d'insécurité. En plus des morts et blessés, les attaques réduisent l'accès à l'éducation, entraînent souvent une forte baisse de l'assiduité des élèves, des problèmes de déploiement et de rétention des enseignants dans les zones d'insécurité.

Pour pallier l'effet du conflit armé sur l'accès des enfants à l'éducation, les états de la région ont déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de la déclaration sur la sécurité dans les écoles (DSE). La DSE a été lancée par la Norvège et l'Argentine en 2015 afin de renforcer la protection des bâtiments éducatifs et des personnes qui les fréquentent face aux effets de la guerre ou du conflit. Une fois lancée, les pays du Sahel central se sont rapidement joints à cette initiative et se sont engagés à prendre des actions substantielles pour faire respecter le droit à l'éducation pour chaque enfant.

Par exemple, le Comité national interministériel du Mali chargé du suivi de la mise en œuvre de la DSE a été créé en 2019 et neuf comités techniques régionaux et quatre comités techniques locaux ont mis sur pied par la suite. Le pays travaille également à l'adoption d'une loi sur la protection des écoles et des universités dans les conflits armés. Le Burkina Faso a mis en place un comité national similaire à celui du Mali pour superviser la mise en œuvre de la déclaration en Août 2023 et son plan d'action pour 2024 a été adopté en mars de cette année. Le Niger a mis en place 4 comités régionaux de mise en œuvre de DSE dans les régions les plus affectées par les attaques dont Tillabéri.

De plus, une plateforme de mise en œuvre de la déclaration au Sahel, lancée en juin 2021, a été lancée en Juin 2021 afin de rassembler les acteurs de l'éducation du Burkina Faso, du Mali et du Niger pour explorer les défis communs et trouver des solutions créatives pour protéger l'éducation grâce à l'échange de bonnes pratiques. Le Burkina Faso s'est ainsi inspiré du Mali pour l'élaboration du plan d'action de son comité national.

Lors d'un atelier régional de sécurisation de l'espace scolaire tenu à Saly en début décembre 2023 réunissant 4 pays de l'Afrique Central et de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Cameroun et Sénégal) et organisé par GCPEA, les représentants des États ont exprimé le souhait d'avoir davantage d'opportunités de partage et d'apprentissage des bonnes pratiques et d'organiser une réunion de suivi de l'atelier, afin de faire progresser la mise en œuvre de la déclaration. Ce désir de se

¹ [West and Central Africa - Education in Emergencies \(EiE\), \(Q1-2024\) Regional situation - Cameroon | ReliefWeb](#)

rencontrer et d'apprendre les uns des autres figurait également dans les plans d'actions des comités nationaux du Burkina Faso et du Mali.

A la suite des échanges de Saly, le réseau de mise en œuvre de la déclaration sur la sécurité dans les écoles dirigé par l'État de la coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GPCEA) et Save the Children avec l'appui financier du **Ministère Norvégien des Affaires Étrangères (NMFA)**, de l'**Aide Humanitaire de l'Union Européenne (ECHO)**, de l'**Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID)** et Plan International se sont donc mobilisés pour appuyer les deux comités dans la réalisation de cette activité .

C'est ainsi que du 21 au 27 juillet 2024, une délégation ministérielle² du Comité national de suivi de l'opérationnalisation de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles (DSE) du Burkina Faso sous le leadership de Mr. **Ibrahima Sanon, Secrétaire Général du Ministère de l'Education** s'est rendu au Mali pour une visite de travail et de partage d'expérience avec le Comité technique national sur la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles du Mali.



*La délégation Burkinabé accueillie à son arrivée par l'ambassadrice du Burkina Faso au Mali, Mme **Dembélé Julienne Sanon***

² Voir composition dans les annexes

II- LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA VISITE

Le programme de la visite s'est déroulé en 3 phases:

- Une phase protocolaire
- Une phase Technique
- Une visite terrain à Ségou

1- La phase protocolaire

Cette phase fut marquée par une série d'échanges avec les autorités maliennes et la représentation diplomatique Burkinabé au Mali.

Le 22 juillet 2024, la délégation a rendu une visite de courtoisie à son Excellence **Mme Dembélé Julienne Sanon, Ambassadrice de la république du Burkina Faso au Mali** au cours de laquelle la délégation a présenté les objectifs de sa mission ainsi que l'importance du dossier DSE pour le Burkina Faso. L'ambassadrice s'est dit ravie des efforts fournis et disposée à accompagner l'initiative dans la mesure du possible.



Photo de famille avec Mme Dembélé Julienne Sanon (au milieu), Ambassadrice de la république du Burkina Faso au Mali

A la suite de la visite de courtoisie à l'Ambassade du Burkina au Mali, la délégation a été reçue par le Ministre de l'Éducation Nationale du Mali, Son Excellence le Dr. Amadou Savané Sy.

Accompagné de son cabinet comprenant entre autres le **Secrétaire Général du ministère**, le **Chef de Cabinet du Ministre** ainsi que les **représentants du ministère au niveau décentralisé**, le ministre s'est réjoui de la visite du comité DSE du Burkina Faso. Dans son discours, il a noté l'importance d'assurer la sécurisation des espaces scolaires tout en itérant la volonté de son ministère de continuer à accompagner les initiatives appuyant la continuité de l'éducation en situation de conflit.



Son Excellence Dr. Amadou Savané Sy, Ministre de l'Éducation Nationale du Mali et son cabinet reçoivent la délégation Burkinabé en visite au Mali ainsi que les partenaires

2- La phase technique

Cette phase avait pour objectif de permettre aux deux comités d'échanger pratiquement sur les efforts de mise en œuvre de la DSE et réalisations respectives.

Elle s'est articulée lors d'un atelier qui s'est tenu du **23 au 24 juillet 2024** à **Azalaï, hôtel Salam de Bamako**³.

³ Voir Agenda de l'atelier en Annexe 1, page 17

2.1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier



De gauche à droite, le représentant de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID), la représentante d'ECHO, le Secrétaire Général du ministère de l'éducation du Mali, le Secrétaire Général du ministère de l'éducation du Burkina Faso

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par la participation des représentants du ministère de l'éducation du Mali et du Burkina Faso, des bailleurs, des ONG internationales composant le comité national DSE du Mali, de la société civile ainsi que des organes de presse.

Au présidium figurait les représentants de **l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID) au Mali** et de **l'Aide humanitaire de l'Union Européenne (ECHO)**, ainsi que les **Secrétaires Généraux des ministères de l'éducation du Mali et du Burkina Faso** qui ont à tour de rôle pris la parole et itéré le besoin de soutenir les efforts de mise en œuvre de la DSE.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale du Mali, Issoufou Dicko, a notamment souligné dans son allocution les efforts déployés depuis plusieurs années par le gouvernement Malien pour soutenir l'éducation malgré la menace sécuritaire et a soutenu l'idée du partage d'expériences dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration sur la sécurité dans les écoles entre les deux pays pour permettre aux enfants et les enseignants d'évoluer dans un environnement sain. « *Personne ne peut apprendre ou enseigner quand il a peur* », dit-il.

Cette cérémonie a fait l'objet d'une importante couverture médiatique et a été relayée sur les télévisions nationales du Burkina et du Mali entre autres. ⁴

A la fin de la cérémonie, les travaux de partage d'expériences se sont poursuivis avec des communications et des échanges.

2.2. Atelier : Points saillants des discussions et travaux



Photo d'une partie de la salle pendant l'atelier

L'atelier avait pour objectif principal de permettre aux participants de partager leurs bonnes pratiques pour prévenir et atténuer l'impact des attaques contre l'éducation grâce au travail des comités techniques nationaux et locaux et à leurs plans d'action, et discuter des défis à relever pour garantir l'accès à une éducation sûre et de qualité. Il s'agissait également d'échanger sur la collecte et l'analyse des données sur les attaques contre l'éducation et les fermetures d'écoles tout en encourageant le renforcement de la coopération, le partage d'expériences et le soutien technique mutuel entre les comités techniques nationaux du Mali et du Burkina Faso.

Les discussions se sont scindées en quatre modules.

⁴ Voir revue de presse en Annexe 2, page 22

2.2.1. Module 1 : Etat des lieux de la mise en œuvre de la DSE au Mali et Burkina Faso

Au cours de cette session, chaque comité/structure se présenta ainsi que son travail dans la mise en œuvre de la DSE. Cette session fut également l'occasion d'échanger les bonnes pratiques, de discuter des défis communs et d'encourager une plus grande coopération entre les structures présentes.

Partie 1: Présentation du comité DSE du Mali

La première présentation de la journée a été celle du comité national DSE du Mali. Le président du comité, M Mamadou Kanté, a axé sa présentation sur l'opérationnalisation de la déclaration sur la sécurité dans les écoles. Il a notamment fait référence à l'endossement de la DSE par le Mali, la mise en place du comité national et des comités régionaux au nombre de neuf, les actions du comité, les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les perspectives.

Il faut noter que c'est à la suite de l'endossement de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles le 1er février 2018, que le Mali, à travers le ministère de l'Éducation nationale, a enclenché le processus de mise en place du comité technique national par l'envoi aux structures concernées de la lettre de demande de désignation de leurs points focaux devant siéger au sein dudit comité.

Ce processus a abouti à la signature de la Décision n°000481 /MEN-SG du 22 Février 2019, portant mise en place du Comité Technique de suivi de l'Opérationnalisation de la déclaration sur la sécurité dans les écoles (CTS-DSE) par le ministre de l'Éducation Nationale qui assure le lead de la mise en œuvre de l'initiative.

Le président a aussi parlé des différentes initiatives entreprises par le comité depuis sa création comme la traduction de la DSE et ses lignes directrices (LD) en plusieurs langues nationales et les formations des comités ainsi que des groupes armés signataires de l'accord d'Alger sur la DSE.

Après la présentation, le Burkina Faso s'est dit satisfait de la présentation du Mali dont il a beaucoup appris. **Un souhait a également été émis que le Niger soit invité dans les rencontres à venir comme faisant partie intégrante de l'Alliance des États du Sahel (AES) et vivant les mêmes réalités.**

La deuxième communication a porté sur la Dissémination de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles (DSE) dans la doctrine militaire. Présenté par **Lieutenant-Colonel Moussa Macalou du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,** elle été axée sur la collaboration étroite du ministère avec les partenaires dans la sensibilisation des forces de défense et sécurité (FDS) sur le droit International Humanitaire et la DSE à travers notamment la distribution des bréviaires qui spécifient le caractère civil des écoles mais également d'autres mesures comme la « non-acceptation » des enfants dans les casernes militaires.

Il y a également quelques belles **perspectives au sein du département comme l'organisation d'ateliers de formation sur les lignes directrices et les violations graves à l'encontre des enfants à l'intention d'une grande majorité des Forces de Défense et de Sécurité et la confection des**

lignes directrices et les graves violations en brevaires au profit des Forces de Défense et de Sécurité.



Lieutenant colonel Moussa Macalou, Point focal du Ministère Malien de la défense et des Anciens Combattants au sein du Comité national DSE

Partie 2: Présentation du secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) du Burkina Faso

Cette présentation porta sur le mécanisme de gestion de l'éducation en situation d'urgence et fut animée par le **chef du département plaidoyer et mobilisation du secrétariat technique en situation d'urgence du Burkina Faso, Mr. Saïdou Nikiema.**

Le Secrétariat Technique de l'Education en Situation d'Urgences (ST-ESU) a démarré sa présentation en décrivant le contexte du secteur de l'éducation au Burkina Faso et celui de la création du secrétariat par l'arrêté 00158 du 10 avril 2019 portant organisation et fonctionnement du Secrétariat technique de l'Éducation en Situation d'Urgence (ST-ESU) tiré du Décret 0344 du 24/04/2019 portant organisation du MENAPLN. Il notamment parlé de l'objectif du secrétariat et de ses prérogatives.

Au terme de la présentation, les participants ont échangé sur les défis sécuritaires et structurels comme les problèmes d'approvisionnement des écoles en matériels didactiques ainsi que l'insuffisance des plans de contingence dans certaines écoles dans les deux pays. Ils ont ainsi souligné le besoin d'être épaulé par les partenaires pour y pallier.

2.2.2. Module 2 : Projet de loi sur la protection de l'éducation contre les attaques au Mali



Mme Traoré Dieneba Diakité, Conseillère technique et point focal du Ministère Malien de la Justice au sein du comité nationale DSE, au cours de sa présentation

Cette présentation succincte a porté sur l'avant-projet de loi portant protection des écoles et des universités pendant les conflits armés. Ce projet de loi avait été élaboré pour répondre à un gap dans la législation malienne sur la protection des écoles face aux conflits armés.

La session a permis aux participants de s'imprégner du processus d'adoption du projet de loi sur la protection des écoles contre les attaques au Mali mais également mesurer les enjeux d'un tel texte juridique dans la protection des établissements scolaires .

2.2.3. Module 3 : Suivi et rapportage des attaques contre l'éducation au Mali et au Burkina Faso

L'objectif de cette session était d'échanger sur les différents outils et méthodes de collecte sur les attaques contre l'éducation des deux pays tout en mettant en exergue les bonnes pratiques et partageant les défis.

Partie 1: Présentation du ST-ESU

Cette présentation a porté sur le mécanisme de collecte des données en lien avec les attaques du ST-ESU qui coordonne les infos à cet effet. Dans la présentation du **Secrétaire Technique, Mr. Paulin Zombre**, il a notamment fait ressortir les outils, les forces et les faiblesses du Système de collecte.



Mr. Zombre Paulin, Secrétaire Technique de l'Education en Situation d'Urgence du Burkina Faso

A la suite de la présentation, des échanges ont eu lieu sur les forces et faiblesses du système. Le Burkina Faso a notamment exprimé sa volonté de mieux coordonner les efforts dans la collecte des données avec les partenaires sur place pour pallier les défis de disponibilité et véracité des données.

Partie 2: Présentation du mécanisme de collecte de données sur les attaques au Mali

Cette présentation animée par Patrick Likele, coordinateur, et Adama Datieme, manager de l'information **du Cluster Éducation** qui assure la collecte des données sur les attaques contre les écoles portait globalement sur le fonctionnement du mécanisme, avancées et défis.

Les participants, surtout du côté Burkinabé, ont fortement apprécié le système de collecte du Cluster et manifesté le désir de mieux s'en imprégner afin d'explorer la possibilité de répliquer ce modèle avec le cluster Burkinabé. Ils ont particulièrement apprécié les efforts de coordination autour de la collecte que le cluster a facilité avec les autres organisations et partenaires.

2.2.4. Module 4 : Le partenariat local dans la dissémination et la mise en œuvre de la DSE

L'objectif de cette session était de mettre en exergue le travail avec la société civile nationale et les médias dans la dissémination et la mise en œuvre de la DSE.

Elle a successivement été marquée par les présentations de la Coalition Malienne des Droits de l'Enfant (COMADE), de l'académie malienne des langues (AMALAN) et du Studio Tamani.

La COMADE a un important rôle de plaidoyer sur les questions des droits des enfants, l'académie traduit la déclaration et ses lignes directrices en langues nationales et le studio Tamani produit des spots afin de les diffuser sur l'ensemble du territoire. Ces présentations ont permis aux participants d'être édifiés sur les voies et moyens qui permettent aux acteurs locaux d'être davantage impliqués dans la dissémination et la mise en œuvre de la DSE.

2.3. Clôture de l'atelier

Tous les participants se sont dit satisfaits des travaux de l'atelier et avoir bien appris les uns des autres. L'un des points marquants fut notamment l'engagement du **Secrétaire Général du ministère de l'éducation du Burkina Faso d'intégrer la DSE dans la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence en cours d'élaboration.**

3. Visite terrain à Ségou

Le lendemain de l'atelier, la délégation du Burkina Faso accompagné de quelques membres du Comité Malien ainsi que Save the Children et Plan International s'est rendue à Ségou pour rencontrer le Comité Régional DSE, l'un des 9 comités régionaux en activité au Mali.



Le directeur de cabinet du gouverneur de Ségou ouvrant la séance de partage d'expérience avec le comité

Une présentation sur le fonctionnement du comité a été faite suivie d'échanges sur sa composition et les défis budgétaires pour la mise en œuvre des activités. Les partenaires techniques et financiers ont notamment été sollicités pour appuyer dans ce sens.

A la suite de cette présentation, le directeur de cabinet du gouverneur s'est engagé à veiller à la dissémination de la DSE dans l'ensemble de la région à travers notamment l'activation de comités locaux dans tous les cercles et communes.

A la suite de l'atelier, les participants se sont dirigés vers des lieux touristiques de la ville pour une petite visite.



III- FIN DE LA VISITE ET BILAN

De retour de Ségou, la délégation Burkinabé et les partenaires techniques et financiers ont été conviés par le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, à un déjeuner d'aurevoir. Ce déjeuner fut l'occasion d'itérer les remerciements des deux pays pour l'organisation et le succès de la visite mais également exhorter les participants à poursuivre les efforts menés pour la mise en œuvre de la DSE.



Déjeuner de clôture de la visite avec le chef de cabinet du ministre de l'Éducation (à droite en bleu) et le Secrétaire Général du ministère de l'éducation du Mali (de dos en noir)

A la suite du déjeuner, la délégation a été reçue par le **directeur national de l'enseignement fondamental, Mr. Issoufou Touré** à qui elle a réitéré sa satisfaction dans la pleine atteinte des objectifs de la visite tout en s'engageant à faire un rapport détaillé de cette dernière au ministre de l'Education National Burkinabé.

Le lendemain, Samedi 27 juillet, la délégation a pris le vol retour pour Ouagadougou.

CONCLUSION

La visite du Comité Technique de Suivi de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles du Burkina Faso au Comité technique national sur la DSE du Mali a été un excellent moyen de mettre en relation les comités nationaux DSE des deux pays et de faire avancer le plaidoyer autour de sa mise en œuvre.

Ces échanges en présentiel ont permis aux représentants des comités techniques du Burkina Faso et du Mali d'avoir des discussions approfondies des actions respectives pour la mise en œuvre de la déclaration. Les participants ont eu l'occasion de partager davantage leurs bonnes pratiques et d'approfondir des questions spécifiques liées à la mise en œuvre de la Déclaration, à savoir le travail et le fonctionnement des comités techniques et des plans d'action nationaux, la collecte de données, la prévention et la réponse aux attaques contre l'éducation, l'engagement communautaire et la coopération régionale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

La visite a été marquée par des **engagements politiques forts** dont l'intégration de la DSE dans le plan d'action national Éducation en situation d'urgence 2025-2029 par le Secrétaire Général du Ministère de l'Éducation du Burkina Faso et la mise en place de comités de veille sur l'intégralité du territoire Ségovien⁵ par le directeur de cabinet du gouverneur. De plus, le Mali s'est engagé à travailler sur une nouvelle stratégie pour l'adoption de la loi sur la protection des établissements scolaires et continuer sa participation à différents cadres d'échanges nationaux et internationaux.

Le souhait de tous les participants aux différentes activités de cette mission est de voir dans un future proche les comités DSE du Burkina Faso, du Mali et du Niger ensemble dans un atelier de ce genre, où les pays trois pays pourront renforcer leur coopération afin de trouver des solutions aux défis communs avec l'objectif de mettre pleinement en œuvre la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

⁵ De Ségou

Annexes

Annex 1:



Parlement National
des Enfants du Mali



æ



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Global Coalition to **Protect**
Education from Attack

Programme Atelier de partage d'expérience Comités SSD du Burkina Faso et Mali Azalai, Hôtel Salam

Jour 1: Mardi 23 Juillet

Heure	Description
08h00- 08h30	Accueil des invités et installation
08h30 - 10h00	Cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> ● Mot de bienvenue aux invités ● Allocutions du présidium : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Représentant de la coopération espagnole ⇒ Représentant d'ECHO ⇒ Représentant de la délégation du Burkina (MEN) ⇒ Représentant du ministre de l'Éducation nationale du Mali
10h00-10h30	Photo de famille + Pause-café

Module 1 : Etat des lieux de la mise en œuvre de la DSE au Mali et Burkina Faso

Objectifs :

Au cours de cette session, chaque comité/structure se présentera ainsi que son travail de mise en œuvre de la DSE. Cette session sera également l'occasion d'échanger les bonnes pratiques, de discuter des défis communs et d'encourager une plus grande coopération entre les structures présentes.

<p>10h30-11h30</p> <p>20 min</p> <p>10 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 1.1: Présentation du comité national DSE du Mali</p> <p>Présentateur: Mamadou Kanté, Directeur national adjoint de l'enseignement fondamental et président du comité national DSE du Mali</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Quelle est l'historique derrière la mise en place du comité DSE du Mali ? ● Comment est structuré le comité ? Comment fonctionne-t-il ? ● Quels sont les activités phares menées ? avec les structures étatiques ? ● Comment le plan d'actions est financé ? ● Quels sont les défis ? <p>Partie 1.2 : Dissémination de la DSE dans la doctrine militaire</p> <p>Présentateur: Lieutenant-Colonel Moussa Macalou , Ministère de la défense et des anciens combattants</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comment les FDS s'approprient la DSE ? ● Comment la DSE et ses LD sont pris en compte dans la doctrine militaire ? ● Quels sont les défis ? <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>11h30 - 12h30</p> <p>30 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 2: Présentation du secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) sur le mécanisme de gestion de l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso</p> <p>Présentateur: Paulin Zombre, Secrétaire technique de l'éducation en situation d'urgence du Burkina Faso</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qu'est-ce que le ST-ESU ? Comment gère-t-il l'éducation en situation d'urgence ? ● Quel fut le rôle du ST-ESU dans la protection de l'éducation en urgence avant la mise en place du comité DSE ? ● Quelles sont les perspectives de travail du nouveau comité DSE ? <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>12h30 - 14h00</p>	<p>Pause déjeuner</p>

Module 2 : Projet de loi sur la protection de l'éducation contre les attaques au Mali**Objectifs :**

L'objectif de cette session sera de s'imprégner du processus d'adoption du projet de loi sur la protection des écoles contre les attaques au Mali et explorer la possibilité de transporter un modèle similaire au Burkina Faso.

14h00-16h00	Présentation de l'avant-projet de loi sur la protection de l'éducation au Mali
45 min	Présentateurs : <ul style="list-style-type: none">● Mamadou Kanté, Directeur national adjoint de l'enseignement fondamental et président du comité national DSE du Mali● Mme Traoré Dieneba Diakité, Conseillère technique au ministère de la justice
45 min	Questions directrices pour les présentateurs : <ul style="list-style-type: none">● Quelle est l'historique derrière l'élaboration de l'avant-projet de loi sur la protection de l'éducation ?● Présentation succincte de l'avant-projet● Avancés et défis
	Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions
16h00-16h30	Feedbacks Participants + Mot de clôture de la journée

Jour 2: Mercredi 24 Juillet

08h30 - 09h00	Mot de bienvenue et présentation de l'agenda
Module 3 : Comment se fait le suivi et le rapportage des attaques contre l'éducation ?	
Objectifs : <p>L'objectif de cette session sera d'échanger sur les différents outils et méthodes de collecte sur les attaques contre l'éducation des deux pays. Il permettra également de mettre en exergue les bonnes pratiques et partager les défis.</p>	

<p>09h00-09h45</p> <p>15 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 2: Présentation du secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST-ESU) sur le mécanisme de collecte des données en lien avec les attaques</p> <p>Présentateur: Paulin Zombre, Secrétaire technique de l'éducation en situation d'urgence du Burkina Faso</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comment le ST-ESU collecte les données sur les attaques et comment ces données sont utilisées? <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>09h45-10h30</p> <p>45 min</p>	<p>Partie 1: Présentation du mécanisme de collecte de données sur les attaques au Mali</p> <p>Présentateur: Patrick Likele, Coordinateur du cluster Education au Mali</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comment les attaques contre l'éducation sont répertoriées par le cluster Education ? Comment ces données sont utilisées? ● Quels sont les outils disponibles/partageables ? ● Quels sont les défis liés à la collecte et les besoins d'amélioration ?
<p>10h30 – 10h45</p>	<p>Pause-café matin</p>
<p>10h45- 11h30</p> <p>45 min</p>	<p>(Suite) Partie 1: Présentation du mécanisme de collecte de données sur les attaques au Mali</p> <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>Module 4 : Le partenariat local dans la dissémination et la mise en œuvre de la DSE</p> <p>Objectifs : L'objectif de cette session sera de mettre en exergue le travail avec la société civile nationale et les médias dans la dissémination et la mise en œuvre de la DSE.</p>	
<p>11h30 – 12h15</p> <p>20 min</p> <p>25 min</p>	<p>Partie 1 : Présentation de la Coalition Malienne des Droits de l'Enfant (COMADE)</p> <p>Présentateur : Représentant de la COMADE</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation succincte de la COMADE ● Travail de la COMADE dans la dissémination de la DSE ● Défis et besoins <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>

<p>12h15- 13h15</p> <p>30 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 2 : Présentation du parlement des enfants</p> <p>Présentateur : Représentant national du parlement des enfants</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation succincte du parlement des enfants ● Travail du parlement dans la dissémination de la DSE ● Défis et besoins <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>13h15 – 14h30</p>	<p>Pause déjeuner</p>
<p>14h30- 15h15</p> <p>15 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 3 : Présentation et échanges avec l'académie malienne des langues (AMALAN)</p> <p>Présentateur : Représentant de l'AMALAN</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation succincte de l'AMALAN ● Travail de l'académie dans la traduction et la dissémination de la DSE et ses lignes directrices <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>15h15 – 16h15</p> <p>30 min</p> <p>30 min</p>	<p>Partie 4 : Présentation et échanges avec les médias : Studio Tamani</p> <p>Présentateur : Représentant du studio Tamani</p> <p><i>Questions directrices pour le présentateur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation succincte du Studio Tamani ● Partenariat avec le studio dans la production des scripts audios et messages pour la diffusion de la DSE et ses lignes directrices <p>Questions, discussions et/ou interventions : participants pourront compléter la présentation faite par des informations supplémentaires et poser des questions</p>
<p>16h15 – 16h30</p>	<p>Mot de clôture + Fin d'atelier</p>

Annex 2 :

Revue de presse

Atelier sur la déclaration sur la sécurité dans les écoles (DSE) entre comités DSE du Mali et Burkina Faso

23 au 24 Juillet 2024

Mali / Atelier de partage d'expériences des comités nationaux de suivi de la déclaration sur la sécurité dans les écoles du Burkina Faso et du Mali

Ce mardi 23 juillet 2024, s'est tenu, à l'hôtel Azalaï de Bamako, la cérémonie de lancement officiel des travaux de l'atelier de partage d'expérience entre les comités nationaux de suivi de la déclaration sur la sécurité dans les écoles du Burkina Faso et du Mali.

[Lire plus...](#)

Le Mali et le Burkina Faso partagent des expériences de bonnes pratiques contre la menace terroriste

[Lire plus ...](#)

Sécurité dans les Ecoles : Le Mali et le Burkina Faso partagent les expériences de bonnes pratiques contre la menace terroriste

La partie malienne a reçu une délégation du Ministère de l'Education nationale du Burkina Faso, le mardi 23 juillet 2024 .

[Lire plus ...](#)

ORTM (Télévision nationale Malienne) : Le Mali et le Burkina Faso partagent des expériences de bonnes pratiques contre la menace terroriste

[Lire plus ...](#)

RENOUVEAU TV (Télévision Malienne) : Atelier de partage d'expériences sur la sécurité dans les écoles entre Mali et Burkina

[Lire plus...](#)

RTN (Télévision Nationale Nigérienne)/AES Actualités : Le Mali et le Burkina Faso renforce la coopération dans le domaine de l'éducation à travers des comités DSE

[Lire plus.....](#)

RTB (Radio Télévision Burkinabé) : Capitalisation des bonnes pratiques d'atténuation de l'impact de la crise sécuritaire sur l'éducation

Lire plus.....

Echantillons de couverture dans la presse écrite Malienne



Actualités

Journal Les Echos

SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES Les comités nationaux de suivi de la DSE du Mali et du Burkina Faso échantillonnent

L'atelier de partage d'expériences des comités nationaux de suivi de la Déclaration sur la Sécurité dans les Écoles (DSE) s'est ouvert ce mardi 23 juillet 2024 dans un hôtel à Bamako. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général du ministère de l'éducation nationale.



Partager les bonnes pratiques pour prévenir et atténuer l'impact des attaques contre l'éducation grâce au travail des comités techniques nationaux et locaux et à leurs plans d'action et discuter des défis à relever pour garantir l'accès à une éducation sûre et de qualité ; apprendre les bonnes pratiques en matière de collecte et d'analyse des données sur les attaques contre l'éducation et les fermetures d'écoles

; encourager le renforcement de la coopération, le partage d'expériences et le soutien technique mutuel entre les comités techniques nationaux du Mali et du Burkina Faso ; sont les objectifs de cet atelier de deux jours qui réunit experts maliens et Burkinabés en la matière. Cet atelier est organisé conjointement par le Mali, le Burkina Faso, le ministère norvégien des Affaires étrangères, la coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCEPA) et Save the Children, avec le soutien de l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID).

Le Secrétaire Général du ministère de l'éducation nationale, Issoufi Dicko a indiqué qu'« à partir de 2012 le Mali est en proie à une crise multidimensionnelle qui a impacté les différents secteurs de la vie y compris l'éducation. Les pays du Sahel en général et le Burkina en particulier sont également concernés par cette situation ». « Il est donc utile que nous puissions nos efforts, nos stratégies, pour apporter une

réponse appropriée à cette crise qui impacte l'éducation en général et sa qualité en particulier », a-t-il ajouté. M. Dicko a déclaré que les statistiques indiquent que environ 1 700 000 enfants sont impactés par la crise et n'accèdent pas à l'école au Mali avec environ 1700 écoles fermées. « Personne ne peut apprendre quand il a peur, personne ne peut enseigner quand il a peur il faut donc travailler à faire de nos écoles un environnement sûr où enfants, parents, enseignants, encadreurs ont la quiétude quant à un avenir meilleur », a-t-il affirmé. Puis de poursuivre : « cela est possible si encore une fois, nous nous donnons la main pour mutualiser nos efforts, nos énergies nos stratégies. C'est pourquoi nous saluons la volonté de nos frères du Burkina de venir s'inspirer de ce qui se passe au Mali en matière de déclaration sur la sécurité dans les écoles ».

relever le défi, c'est l'objectif de cet atelier pour le comité national de suivi de la DES du Burkina Faso, selon un secrétaire technique du ministère de l'éducation du Burkina Faso, étant donné que la crise malienne est plus vieille que celle du Burkina Faso. Il ajoute que l'application de la DES a eu des effets positifs sur l'éducation au Burkina Faso depuis un certains moments.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence du chef de la coopération espagnole, Jaime Puyoles, du représentant de l'aide humanitaire de l'Union Européenne, Buyse Delphine et du Secrétaire Général du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales du Burkina Faso, Ibrahim Sanon.

L'atelier de partage d'expériences des comités nationaux de suivi de la déclaration sur la sécurité dans les écoles du Burkina Faso et du Mali prendra fin ce mercredi 24 juillet 2024.

MORY KEÏTA

5 NATION Independent

APRÈS AVOIR RENDU VISITE AUX ONZE LEADERS POLITIQUES DÉTENUS À KÉNOROBA, KOULIKORO ET DIOÏLA

Moussa Mara interpelle le barreau malien sur le cas Mohamed Aly Bathily

Un mois après leur incarcération, les onze leaders politiques ont reçu la visite de l'ex-Premier ministre Moussa Mara. À l'issue de cet acte de solidarité, il a exprimé sa « détermination sans faille à obtenir leur libération la plus rapidement possible » et à continuer à « battre pour instaurer une démocratie réelle dans notre pays ». Il a spécifiquement interpellé le Barreau malien et le corps des avocats « à tenir leur rôle dans le cas de leur confrère » Me Mohamed Aly Bathily.

Moussa Mara CAMARA
Depuis un mois, les onze leaders politiques interpellés dans un domicile privé sont détenus dans trois prisons à travers le pays. Il s'agit de Moustapha Dicko et Yaya Sangaré (ACEMA-PAS), Hamidou Maiga (RPM), Moulays Haidara (PDES), Abdramane Kiera (ASMA-CFP), Laya Guindo (ADRP), l'avocat



Moussa Mara
Assurer une démocratie réelle dans notre pays », a affirmé, hier, l'ex-Premier ministre Moussa Mara dans un post sur son compte Facebook.

détenus d'opinion. « À l'issue de sa visite, il "salue le grand professionnalisme et la profonde humanité du personnel carcéral qui, partout, cherche à leur rendre l'épreuve la plus supportable possible ».

« Anomalie historique »
Au-delà de ce constat, il lance un message au barreau malien. « J'interpelle vivement le barreau malien et l'Assemblée de ce corps honorable des avocats pour qu'ils tiennent enfin leur rôle dans le cas de leur confrère le ministre Mohamed Aly Bathily. J'insiste auprès de nos autorités pour mettre fin à cette anomalie historique et non glosée pour le Mali », a-t-il lancé.

En effet, après un relâchement, Me Mohamed Aly Bathily a été interpellé, le 5 juillet, puis

placé sous mandat de dépôt, le 8 juillet dernier. Il reconnaît ainsi ses dix autres camarades ayant été incarcérés le 24 juin dernier, en attendant de déstabilisation, atteinte à la cohérence de l'État ».

Par ailleurs, le règlement n°010/UMOA relatif à l'harmonisation des règles régissant la profession d'avocat dans l'espace UEMOA accorde l'immunité de parole et d'écrit aux Avocats. Son article 6 stipule : « Les Avocats, dans l'exercice de leur profession, bénéficient de l'immunité de parole et d'écrit. Ils ne peuvent être entendus, arrêtés ou détenus, sans ordre du Procureur Général près la Cour d'Appel ou du Président de la Chambre d'Accusation, le Bâtonnier préalablement consulté ».

JOURNÉE PORTE OUVERTE À L'ATELIER LUBAN, À KABALA

Le Mali en voie de " transformer les plantes en comprimés, sirops et produits de maintien de santé "

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Bourama Kansaye a présidé, le vendredi 19 juillet dernier, la cérémonie de la Journée porte ouverte de l'Atelier Luban, situé à l'Université de Kabala. Selon lui, avec cet atelier, le Mali pourrait transformer les plantes en comprimés, en sirops, en produits de maintien de santé ».

Moussa Sayon CAMARA
Cinq ans après la signature en septembre 2019 d'un mémorandum sur sa co-construction, l'Atelier Luban du Mali se matérialise. Le vendredi 19 juillet dernier, une journée porte ouverte dont les travaux ont été lancés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr. Bourama Kansaye qui avait à ses côtés l'ambassadeur de Chine au Mali, Chen Zhong.
« L'Atelier Luban est le fruit de la coopération entre le Mali et la Chine. C'est le premier atelier de médecine traditionnelle chinoise parmi les dix ateliers Luban en Afrique » a déclaré le ministre. Cette structure résulte " des efforts conjoints " de l'Institut Médical chinois, de l'École Professionnelle



Le Directeur de l'Atelier Pr. Bourama Kansaye président à une séance de médication de médecine traditionnelle chinoise et de pharmacopée, présidée le ministre Kansaye, ajoutant qu'il " va indiquer une nouvelle approche qui favorise l'intégration du Mali dans le concert des nations en termes

de médecine traditionnelle africaine comme chinoise...
« Notre pays pourrait ainsi moderniser, industrialiser sa médecine traditionnelle avec à la clé la capacité de transformer les plantes en comprimés, en sirops, en produits de maintien de santé, etc. », a annoncé le ministre. Selon lui, " il s'agit d'une véritable complémentarité des ressources de la médecine occidentale et de la médecine traditionnelle qui peut contribuer au renforcement du système de santé et contribuer à la souveraineté pharmaceutique et médicale ".

Pr. Bouabac Diarra, un Malien spécialiste en médecine traditionnelle chinoise, en est le Directeur. A ce titre, c'est une visite guidée dans l'atelier.

ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCE ENTRE DES COMITÉS DU BURKINA FASO ET DU MALI Prévenir et atténuer l'impact des attaques contre l'éducation

Le mardi 23 juillet dernier, les Comités nationaux de Suivi de la Déclaration sur la Sécurité dans les écoles du Mali et du Burkina Faso ont organisé un atelier de partage d'expérience à l'hôtel Akalali Saloua de Bamako. Cet événement a rassemblé divers acteurs du domaine éducatif et de la sécurité. La cérémonie d'ouverture était présidée par Issoufi Dicko, Secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale qui avait à ses côtés un homologue du Burkina Faso, Ibrahim Sanon.

obtenir une réponse appropriée à cette crise qui impacte l'éducation en général et sa qualité en particulier. "a-t-il souligné. Rappeler que cette rencontre a pour objectif le partage de

bonnes pratiques pour prévenir et atténuer l'impact des attaques contre l'éducation grâce au travail des comités techniques nationaux et locaux.

M. D
MALNUTRITION AIGUË GLOBALE AU MALI
Une dizaine de localités ressentent des malaises dévies